



**Communauté de Communes de la Baie du
Cotentin**

Service Enfance/Jeunesse

Carentan / Sainte- Mère- Eglise

Chers Parents, Responsables légaux :

Avant la venue de votre enfant ou de votre adolescent au centre ou à la maison des jeunes, il est nécessaire de constituer un dossier complet pour la prise en compte par nos services de l'inscription sur informatique.

Merci de nous adresser au minimum 8 jours avant les éléments suivants :

- La fiche de renseignements de l'année en cours dûment remplie avec tous les éléments dont votre adresse mail
- La fiche : Droit à l'image/Autorisations/Fiche sanitaire
- Les photocopies des vaccins à jour
- Une attestation d'assurance (responsabilité civile)

Votre régime allocataire (CAF, MSA) et votre numéro d'allocataire (impérativement)

La notification d'aide aux Temps Libres (ou Vacances) de la CAF ou de la MSA:

Les organismes l'adressent à votre domicile, en décembre, pour toute l'année civile à venir.

Nous retourner la page 4 du règlement intérieur avec votre signature, après lecture du document

Remplir un prévisionnel de présence (centre de loisirs ou Maison des jeunes)

Le protocole en cas d'allergies

Pour les activités nautiques :

Brevet de natation 25 mètres

Test anti panique

Date de demande du dossier :...../...../.....

Date de retour du dossier :...../...../.....

Cadre réservé au service :

Dossier pris en compte (initiales) :

.....